

LES SORTANTS DES LISTES DE DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI, EN SEPTEMBRE 2010

En septembre 2010, 461 000 demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) sont sortis des listes de Pôle emploi. Parmi eux, 44,7 % ont repris un emploi. Cette part est restée stable par rapport à juin 2010 (+0,4 point sur un an).

Au total, 4,5 % des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories A, B, C au 31 août 2010 sont sortis des listes au cours du mois de septembre 2010 pour reprendre un emploi. Ce taux de reprise d'emploi a diminué de 0,2 point par rapport à juin 2010 (-0,3 point sur un an).

Parmi les demandeurs d'emploi ayant repris un emploi en septembre 2010, 43,8 % ont accédé à un contrat à durée indéterminée ou à un contrat à durée déterminée de plus de six mois. En décembre 2010, c'est-à-dire trois mois après leur reprise d'emploi, 82,1 % étaient toujours en emploi.

Avertissement : La Dares mène chaque année en lien avec Pôle emploi une campagne de réactualisation des coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) et des effets des jours ouvrables (CJO). Cette campagne modifie l'ensemble des séries CVS-CJO diffusées sur la période juin 2002 – juin 2010.

En septembre 2010, 461 000 demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) sont sortis des listes de Pôle emploi. Parmi eux, 44,7 % ont repris un emploi, 10,3 % sont entrés en formation et 18,3 % se sont immédiatement réinscrits à Pôle emploi suite à un problème d'actualisation de leur situation mensuelle (oubli, retard).

Tableau 1 • Sorties des listes de Pôle emploi par motif réel

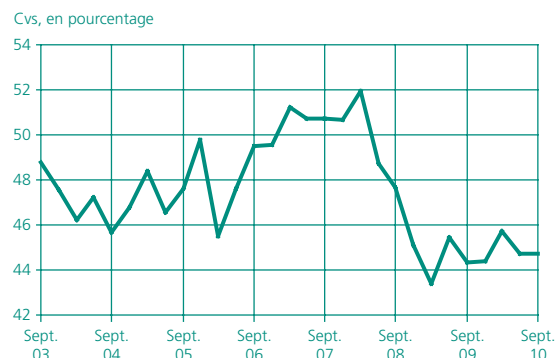
En pourcentage sauf mention contraire

Données CVS	Sept. 09	Juin 10	Sept. 10
Reprise d'emploi	44,3	44,7	44,7
Formation	9,6	10,5	10,3
Retraite, dispense de recherche d'emploi	1,8	1,4	1,5
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	7,6	8,1	7,8
Non-renouvellement volontaire de la demande	3,2	3,3	3,2
Non-renouvellement accidentel de la demande	8,9	7,5	7,7
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	18,1	17,7	18,3
Radiation administrative	1,7	1,8	1,8
Autre motif de sortie	4,8	5,0	4,6
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre de sorties (cvs-cjo) - en milliers	459,5	466,3	461,0

Champ : sorties des listes des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C. France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Graphique 1 • Part des reprises d'emploi dans les sorties des listes de Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C. France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Les parts de reprise d'emploi dans les sorties de Pôle emploi selon le sexe, l'âge et l'ancienneté

En septembre 2010, 44,7 % des demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi ont repris un emploi (tableau 2). La part des reprises d'emploi dans les sorties des listes de Pôle emploi est restée stable par rapport à juin 2010 (+0,4 point sur un an).

46,4 % des hommes et 43,0 % des femmes sortis des listes en septembre 2010 ont repris un emploi. Entre juin et septembre, la part des reprises d'emploi a augmenté de 0,2 point pour les hommes et a diminué de 0,2 point pour les femmes (respectivement +0,9 et -0,2 point sur un an).

45,1 % des moins de 25 ans, 45,9 % des 25-49 ans et 37,4 % des 50 ans ou plus sortis des listes en septembre 2010 ont repris un emploi. Entre juin et septembre, la part des reprises d'emploi a augmenté de 0,4 point pour les moins de 25 ans, a diminué de 0,2 point pour les 25-49 ans et augmenté de 0,1 point pour les 50 ans ou plus (respectivement +2,4, -0,6 et +0,5 point sur un an).

49,1 % des demandeurs d'emploi de longue durée et 43,7 % des demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an sortis des listes en septembre 2010 ont repris un emploi. Entre juin et septembre, la part des reprises d'emploi a diminué de 0,6 point pour les demandeurs d'emploi de longue durée et a augmenté de 0,1 point pour les demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an (respectivement -0,8 et +0,4 point sur un an).

Tableau 2 • Part des reprises d'emploi dans les sorties de listes de Pôle emploi, selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi En pourcentage

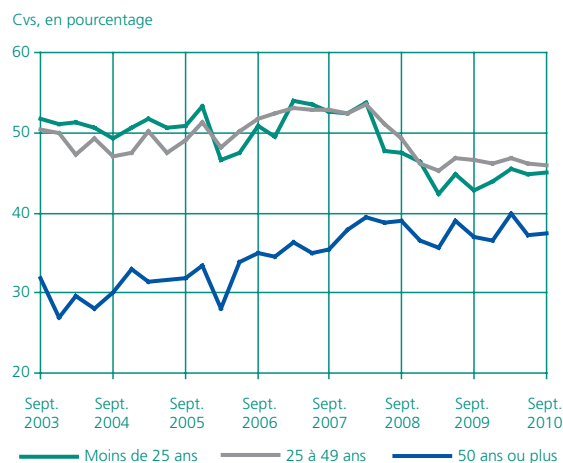
Données CVS	Sept. 09	Juin 10	Sept. 10
Ensemble	44,3	44,7	44,7
Sexe			
Homme.....	45,5	46,2	46,4
Femme.....	43,2	43,2	43,0
Âge			
Moins de 25 ans.....	42,7	44,7	45,1
25 à 49 ans.....	46,5	46,1	45,9
50 ans ou plus.....	36,9	37,3	37,4
Ancienneté sur les listes de Pôle emploi			
Moins d'un an.....	43,3	43,6	43,7
Un an et plus.....	49,9	49,7	49,1

Champ : demandeurs de catégories A, B, C. France métropolitaine.

Part des reprises d'emploi = proportion de demandeurs d'emploi sortant des listes de Pôle emploi au cours du mois m qui sortent pour reprise d'emploi. Par exemple, en juin 2010, 46,4 % des hommes qui sont sortis des listes de Pôle emploi ont repris un emploi.

Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

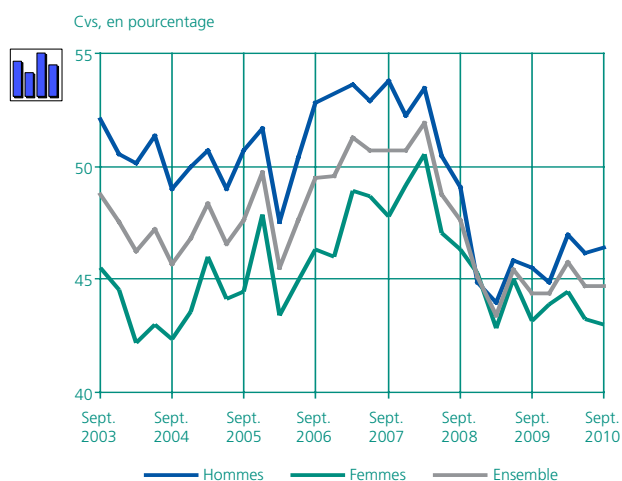
Graphique 3 • Part des sorties pour reprise d'emploi par âge



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

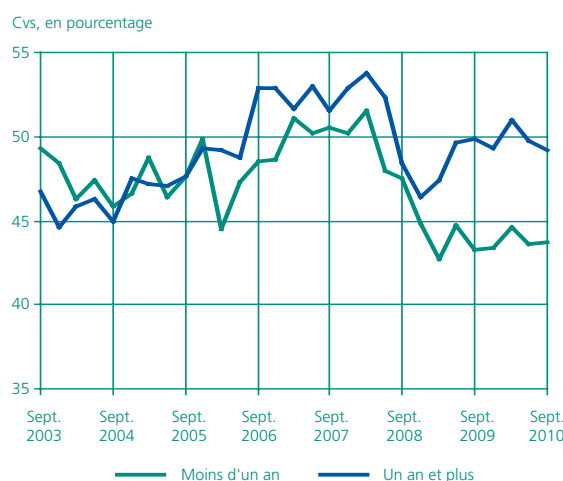
Champ : demandeurs de catégories A, B, C. France métropolitaine.

Graphique 2 • Part des sorties pour reprise d'emploi par sexe



Champ : demandeurs de catégories A, B, C. France métropolitaine.

Graphique 4 • Part des sorties pour reprise d'emploi par ancienneté



Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Champ : demandeurs de catégories A, B, C. France métropolitaine.

Les taux de reprise d'emploi parmi les inscrits à Pôle emploi selon le sexe, l'âge et l'ancienneté

Au 31 août 2010, 3 975 700 demandeurs d'emploi tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) étaient inscrits sur les listes de Pôle emploi en France métropolitaine (1). 4,5 % d'entre eux sont sortis des listes de Pôle emploi au cours du mois de septembre 2010 pour reprendre un emploi (tableau 3). Ce taux de reprise d'emploi a diminué de 0,2 point par rapport à juin 2010 (-0,3 point sur un an).

Ces taux de reprise d'emploi en septembre 2010 sont respectivement de 4,7 % pour les hommes et 4,4 % pour les femmes. Entre juin et septembre, ce taux a diminué de 0,2 point pour les hommes et de 0,1 point pour les femmes (respectivement -0,1 et -0,3 point sur un an).

7,2 % des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, 4,5 % des 25-49 ans et 2,4 % des 50 ans ou plus inscrits en août 2010 sont sortis des listes de Pôle emploi en septembre 2010 pour reprendre un emploi. Entre juin et septembre, le taux de reprise d'emploi a diminué de 0,3 point pour les moins de 25 ans et de 0,1 point pour les 25-49 ans et pour les 50 ans ou plus (respectivement +0,3, -0,2 et -0,3 point sur un an).

2,8 % des demandeurs d'emploi qui étaient inscrits à Pôle emploi depuis un an et plus en août 2010 et 5,7 % des demandeurs d'emploi qui étaient inscrits à Pôle emploi depuis moins d'un an sont sortis des listes de Pôle emploi en septembre 2010 pour reprendre un emploi. Entre juin et septembre, le taux de reprise d'emploi a diminué de 0,2 point pour les demandeurs d'emploi de longue durée et de 0,1 point pour les

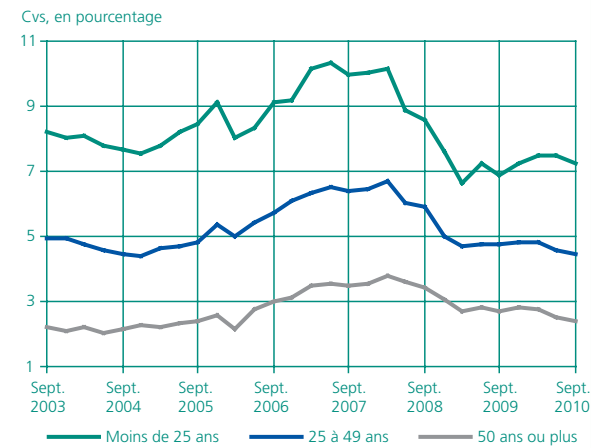
Tableau 3 • Taux de reprise d'emploi parmi les personnes présentes à la fin du mois précédent, selon les caractéristiques des demandeurs d'emploi En pourcentage

Données CVS	Sept. 09	Jun 10	Sept. 10
Ensemble.....	4,8	4,7	4,5
Sexe			
Homme.....	4,8	4,9	4,7
Femme.....	4,7	4,5	4,4
Âge			
Moins de 25 ans.....	6,9	7,5	7,2
25 à 49 ans.....	4,7	4,6	4,5
50 ans ou plus.....	2,7	2,5	2,4
Ancienneté sur les listes de Pôle emploi			
Moins d'un an.....	5,7	5,8	5,7
Un an et plus.....	3,0	3,0	2,8

Champ : demandeurs d'emploi inscrits le mois précédent en catégories A, B, C. France métropolitaine.

Taux de sortie des listes pour reprise d'emploi = proportion de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi en mois (m-1) qui reprennent un emploi au cours du mois m. Par exemple, 4,7 % des hommes inscrits sur les listes de Pôle emploi fin août 2010 sont sortis des listes en septembre 2010 pour reprendre un emploi.

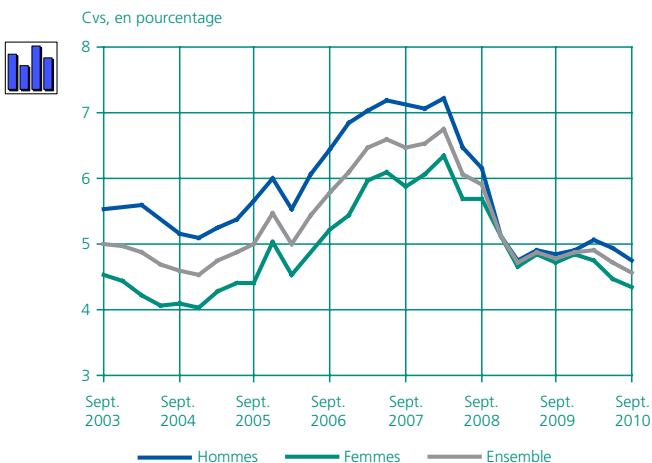
Graphique 6 • Taux de sortie pour reprise d'emploi par âge



Champ : demandeurs d'emploi inscrits le mois précédent en catégories A, B, C. France métropolitaine.

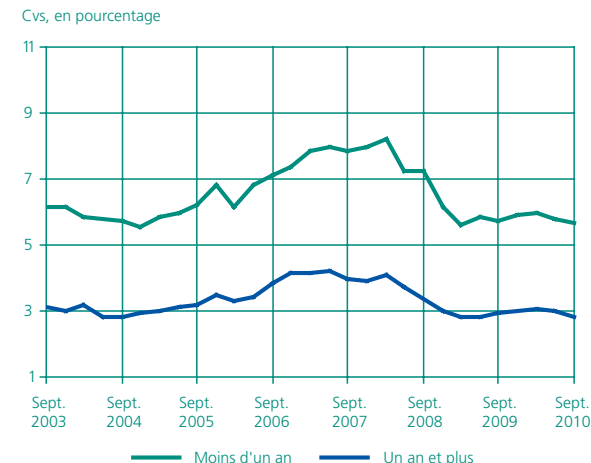
demandeurs d'emploi inscrits depuis moins d'un an (respectivement -0,2 et 0,0 point sur un an).

Graphique 5 • Taux de sortie pour reprise d'emploi par sexe



Champ : demandeurs d'emploi inscrits le mois précédent en catégories A, B, C. France métropolitaine.

Graphique 7 • Taux de sortie pour reprise d'emploi par ancienneté



Champ : demandeurs d'emploi inscrits le mois précédent en catégories A, B, C. France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

(1) Parmi ceux-ci, 2 691 600 étaient sans emploi tout au long du mois (catégorie A) et 1 284 100 exerçaient une activité réduite (catégories B, C).

Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

Demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi pour reprise d'emploi : caractéristiques des emplois occupés et situation trois mois après

Parmi les demandeurs d'emploi ayant repris un emploi en septembre 2010, 29,9 % ont accédé à un CDI, 13,9 % à un CDD ou contrat saisonnier de six mois et plus, 22,7 % à un CDD ou contrat saisonnier de moins de six mois et 14,7 % à une mission d'intérim (tableau 4). 74,4 % d'entre eux travaillaient à temps plein. En décembre 2010, c'est-à-dire trois mois après leur reprise d'emploi, 82,1 % étaient toujours en emploi (graphique 10).

La part des reprises d'emploi en CDI a diminué de 1,1 point entre juin et septembre 2010 (+1,2 point sur un an). Celle des reprises d'emploi à temps plein a augmenté de 0,1 point (+1,6 point sur un an).

La part des demandeurs d'emploi toujours en emploi trois mois après leur reprise d'emploi a diminué de 0,2 point entre juin et septembre 2010 (+0,5 point sur un an).

Tableau 4 • Part des emplois occupés à la sortie des listes de Pôle emploi selon le type de contrat et le temps de travail

En pourcentage

Données CVS	Sept. 09	Juin 10	Sept. 10
Type de contrat			
CDI	28,7	31,0	29,9
CDD * de 6 mois et plus	14,2	13,2	13,9
CDD * de moins de 6 mois	22,8	21,3	22,7
Missions d'intérim	14,3	14,4	14,7
Contrats aidés **	10,8	11,1	9,4
Autres (y. c. « à son compte » et « vacation »)	9,3	9,0	9,5
Temps de travail			
Temps plein	72,8	74,3	74,4
Temps partiel	27,2	25,7	25,6
Total	100,0	100,0	100,0

Sources : Pôle emploi, Dares (STMT et enquête Sortants).

* CDD : y. c. les contrats saisonniers.

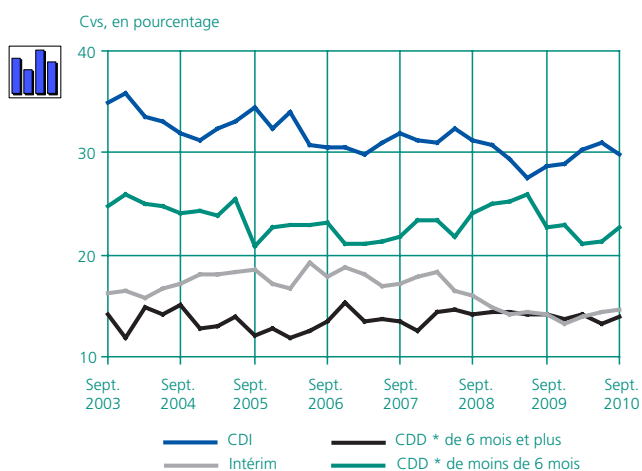
** Contrats aidés : CUI-CAE, CUI-CIE, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation.

Lecture : 29,9 % des demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi pour reprise d'emploi en septembre 2010 sont en CDI.

Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C étant en emploi à leur sortie des listes. France métropolitaine.

Valérie BERNARDI (Dares), Christel POUJOLY (Pôle emploi).

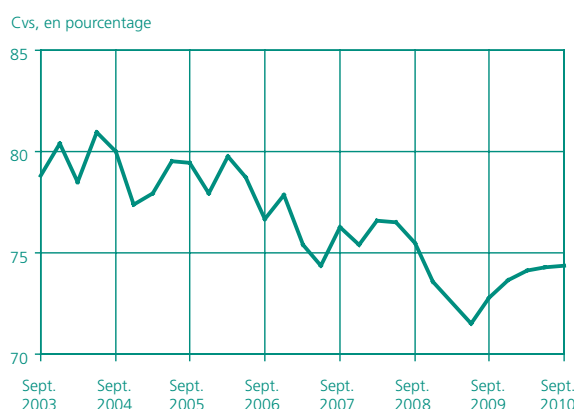
Graphique 8 • Part des emplois occupés à la sortie des listes de Pôle emploi selon le type de contrat



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C étant en emploi à leur sortie des listes. France métropolitaine.

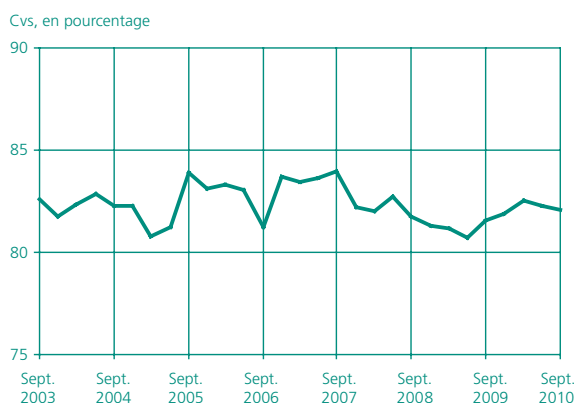
* CDD : y compris les contrats saisonniers.

Graphique 9 • Part des emplois occupés à temps plein à la sortie des listes de Pôle emploi



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C étant en emploi à leur sortie des listes. France métropolitaine.

Graphique 10 • Part des sortants des listes de Pôle emploi pour reprise d'emploi en emploi trois mois après leur sortie



Champ : demandeurs d'emploi de catégories A, B, C étant en emploi à leur sortie des listes. France métropolitaine.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le Ministère du travail, de l'emploi et de la santé. Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES) Directeur de la publication : Antoine Magnier. Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) Télécopie : 01.44.38.24.43 / Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali. Conception graphique : Ministère du travail, de l'emploi et de la santé. Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie. Abonnements : dares.communication@travail.gouv.fr Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109-4128.



MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE « SORTANTS DES LISTES DE PÔLE EMPLOI »

Depuis le deuxième trimestre 2001, Pôle emploi (ANPE avant le 1^{er} janvier 2009) et la Dares mènent une enquête auprès des demandeurs d'emploi sortant des listes de Pôle emploi afin d'estimer précisément les motifs réels de sortie des listes et la nature des emplois retrouvés. En effet, la statistique administrative, sur laquelle s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi, ne comptabilise que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi. Or, les demandeurs d'emploi peuvent sortir des listes de Pôle emploi parce qu'ils ont retrouvé un emploi mais en étant enregistrés dans un autre motif administratif de sortie, notamment lorsqu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle (environ 40 % des personnes sorties pour non-actualisation de la situation mensuelle ont en fait repris un emploi).

Cette enquête est réalisée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi au cours du dernier mois du trimestre. L'interrogation a lieu trois mois après le mois de sortie des listes.

La population retenue ne comprend que des personnes susceptibles d'être en emploi à la sortie des listes sur la période étudiée. Sont ainsi hors du champ de l'enquête les sortants pour cause de maladie ou maternité, entrée en formation, retraite ou dispense de recherche d'emploi, changement d'unité locale de Pôle emploi... Sont interrogées les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, celles dont la déclaration est imprécise ou qui ont omis de répondre à Pôle emploi. Ces personnes sont questionnées sur le motif réel de leur sortie des listes, sur les conditions de leur retour à l'emploi ainsi que sur leur situation professionnelle au moment de l'enquête, c'est-à-dire trois mois après leur sortie des listes de Pôle emploi.

Les motifs réels de sorties des listes sont donc reconstitués à partir de deux sources : la déclaration de situation mensuelle (DSM) complétée, le cas échéant, par l'enquête Sortants.

En 2007, l'enquête a fait l'objet d'une refonte importante en vue d'améliorer sa représentativité au niveau régional et pour certains publics cibles (bénéficiaires de l'allocation spécifique de solidarité, bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi résidant en zone urbaine sensible, bénéficiaires du RMI puis du RSA).

De juin 2001 à décembre 2006, cette enquête était réalisée selon la méthode des quotas pour l'obtention d'un échantillon d'environ 2 000 répondants par trimestre sur la France métropolitaine. Seule une représentativité nationale était assurée avec cet échantillon de petite taille. Avec les effectifs de cette enquête (8 000 par an), la précision concernant la part de reprise d'emploi pour l'ensemble de la population sortie des listes de Pôle emploi dans le mois était de plus ou moins 1,1 point (soit 2 écarts-type) pour une part de reprise d'emploi de 50 %.

En 2007, la méthode des quotas a été abandonnée au profit d'un tirage aléatoire équilibré (tous les individus de l'échantillon sont contactés) et l'échantillon a été élargi : 15 000 personnes sont désormais interrogées chaque trimestre. Le taux de réponse moyen pour un mois donné à l'enquête est d'environ 60 %.

La méthode de calage choisie permet d'assurer une bonne précision. Par exemple, pour décembre 2008, la précision concernant la part de reprise d'emploi pour l'ensemble de la population sortie de Pôle emploi pour ce mois donné est de plus ou moins 0,69 point (soit 2 écarts-type) pour une part de reprise d'emploi estimée à 45,3 %.

Définitions des motifs de sortie

Motif réel	Définitions
Reprise d'emploi	Reprise d'emploi
Formation	Formation
Retraite, dispense de recherche d'emploi	Départ en retraite, dispense de recherche d'emploi
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	Maladie, congé de maternité, congé parental, déplacement, vacances, service militaire
Non-renouvellement volontaire de la demande	N'est plus indemnisé, ne recherche plus d'emploi, ne voit plus l'intérêt d'être inscrit
Non-renouvellement accidentel de la demande	Problème de carte de séjour, oubli de téléphoner ou ignorance sur le fait qu'il fallait téléphoner, problème de téléactualisation
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	Oubli, retard d'actualisation de la situation mensuelle suivi d'une réinscription immédiate
Radiation administrative	Radiation administrative confirmée par le demandeur d'emploi
Autre motif de sortie	Décès, prison, déménagement, ne sait pas, refus, autres

Définitions des catégories de demandeurs d'emploi

Catégories statistiques	Catégories administratives	Définitions
A	1, 2 et 3 hors activité réduite	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi
B	1, 2 et 3 en activité réduite	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78h ou moins au cours du mois)
C	6, 7 et 8	Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78h au cours du mois)

Pour en savoir plus : Les séries de l'enquête Sortants

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-de,76/statistiques,78/chomage,79/>